











## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 novembre 2023

## UNE NOUVELLE PAGE S'ÉCRIT POUR LA FERME EXPÉRIMENTALE DES BORDES (36)

ARVALIS et quatre Chambres d'agriculture actent le changement de statut juridique de la ferme expérimentale des Bordes. Cette évolution permet notamment l'entrée d'un nouveau partenaire, d'envergure régionale, la Chambre d'agriculture régionale de Nouvelle-Aquitaine, et l'implication renforcée de l'institut de recherche ARVALIS dans la ferme expérimentale des Bordes située à Jeu-les-Bois (36).

ARVALIS, les Chambres d'agriculture d'Indre, du Cher et de la Creuse rejoints par la Chambre d'agriculture régionale de Nouvelle-Aquitaine ont acté l'évolution de la forme juridique de la ferme expérimentale des Bordes (36) : l'organisme inter-établissements du réseau des Chambres d'agriculture (OIER) devient une société civile d'exploitation agricole (SCEA).

La ferme expérimentale des Bordes sort renforcée de cette évolution avec :

- L'entrée de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine dans la SCEA pour un rayonnement élargi de la ferme sur tout le bassin charolais-limousin, et même au-delà.
- L'implication juridique d'ARVALIS renforcée, l'institut est désormais responsable et décisionnaire à 50% des activités de la ferme.

Cette décision d'évolution prise à l'unanimité marque un engagement réaffirmé et consolidé sur la recherche et l'expérimentation agricole. « Ce nouveau statut juridique de la station est nécessaire pour prendre en compte les nouveaux enjeux économiques et environnementaux en élevage bovin. Nous devons adapter nos missions de recherche, notamment sur les fourrages, pour apporter des références aux agriculteurs, des références utiles pour innover dans leurs pratiques. » explique Antoine Buteau, nouveau co-gérant de la ferme expérimentale des Bordes pour ARVALIS.

## Retour sur l'évolution du statut juridique de la ferme expérimentale des Bordes

Le partenariat entre ARVALIS et les Chambres d'agriculture s'est matérialisé au milieu des années 70 par une première convention entre l'ITCF (entité qui a précédé ARVALIS) et le service d'utilité agricole à compétence interdépartementale (SUACI) qui regroupait les Chambres d'agriculture départementales et ARVALIS. Le SUACI a ensuite été remplacé en 2008 par l'OIER « Ferme expérimentales des Bordes ».







La création de la SCEA Ferme expérimentale des Bordes a été officialisée le jeudi 23 novembre 2023 à Jeu-les-Bois (36).

## À propos de la ferme expérimentale des Bordes

La ferme expérimentale des Bordes est une station d'expérimentation qui permet de produire et de diffuser des références techniques aux éleveurs et aux techniciens de la filière Bovin Viande.



La station comporte un cheptel Charolais (30 vêlages) conduit en agriculture conventionnelle, un cheptel Limousin (23 vêlages) conduit en agriculture biologique (AB) ainsi qu'un bâtiment d'engraissement de 200 places dans lequel sont réalisés des essais sur la valorisation des fourrages par les bovins.

Ces trois systèmes se basent sur 80 ha en conventionnel et 64 ha en AB avec une forte dominance des surfaces en herbe (68% de la SAU). La ferme expérimentale est composée d'une équipe de deux ingénieurs et une assistante ARVALIS, un responsable d'équipe technique et cinq techniciens d'expérimentation. La ferme des Bordes est située à Jeu-les-Bois dans le département de l'Indre.



